

3^E TRIMESTRE 2025

au fil de l'eau

la lettre d'information de votre Service public de l'eau

Pour vous accompagner au quotidien, le Service public de l'eau met à votre disposition des outils et des conseils pratiques afin de **mieux maîtriser votre consommation** et de participer, ensemble, à la préservation de la ressource en eau.



EN CLAIR

IL FAUT
LE SAVOIR

1 %

C'est ce que les **ménages dépensent** en moyenne pour leur facture d'eau*, contre 9,5 % pour les dépenses relatives à l'énergie**.

750 000 m³

d'eau distribués quotidiennement sur le territoire du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (133 communes).

* Source : Économie Eaufrance.
** Source : Chiffres clés de l'énergie, 2024.

Les nombreux avantages de l'e-facture

1 Accessible 24 h/24 et 7 j/7

Bénéficiez d'un accès sécurisé dans votre espace personnel pour consulter et télécharger vos factures à tout moment. La facture électronique est un document légal, au même titre que la facture papier, et peut servir de justificatif administratif. Ces factures sont archivées pendant cinq ans.

2 Plus pratique

En supprimant l'archivage papier, fini le stockage du courrier : vous gagnez de la place et du temps. Plus de risque d'égarer votre facture, vous êtes informé par e-mail dès sa mise en ligne sur votre espace personnel.

3 Plus écologique

Le saviez-vous ? Produire 1 kilogramme de papier nécessite en moyenne 500 litres d'eau. En optant pour l'e-facture, vous agissez en faveur de l'environnement en aidant à diminuer la consommation de ressources naturelles. Cela contribue également à réduire les émissions de CO₂ liées au transport et à la production des factures papier.

OPTEZ POUR LA MENSUALISATION ET TENTEZ DE GAGNER DES LOTS

En souscrivant à la mensualisation, vous participez automatiquement à notre grand jeu concours. Vous pourrez gagner 15 m³ d'eau potable (déduits de votre prochaine facture) ou une paire d'écouteurs Bluetooth.



CLIQUEZ ICI
pour souscrire
à la mensualisation

l'eau
D'ÎLE-DE-FRANCE
Source de confiance





QUESTION DE CONFIANCE

Chasse aux fuites : chaque goutte compte !



Saviez-vous que les fuites sont parmi les principales causes de surconsommation d'eau ? Une chasse d'eau qui fuit, c'est jusqu'à 360 litres perdus quotidiennement, équivalant à environ 600 euros par an (assainissement et taxes inclus). Elles entraînent non seulement une hausse de la facture d'eau, mais aussi un gaspillage conséquent de la ressource.

Le meilleur moyen de repérer une fuite est d'être attentif et de surveiller régulièrement sa consommation. Pour cela, il existe **deux actions faciles à mettre en œuvre** :

- **Observer** : assurez-vous que les tuyaux ne sont pas humides, vérifiez le fonctionnement de votre chasse d'eau, l'état de vos joints de robinet ainsi que le groupe de sécurité de votre ballon d'eau chaude.
- **Écouter** : les fuites font souvent du bruit, alors tendez l'oreille. Vous entendrez peut-être un léger bruit de goutte-à-goutte ou un petit son aigu.

Nous vous conseillons également de relever, de temps en temps, l'index de votre compteur d'eau. Notez les chiffres indiqués avant de vous coucher, puis à votre réveil. Si les chiffres ont augmenté durant la nuit, vous avez probablement une fuite.

SOYEZ ALERTÉ RAPIDEMENT EN CAS DE SUSPICION DE FUITE

En tant qu'abonné au Service public de l'eau, bénéficiez d'un système d'alerte qui vous informe immédiatement en cas de surconsommation suspecte. Vous pouvez fixer vos seuils de consommation et, en cas de dépassement, être alerté rapidement par e-mail ou SMS. Vous pouvez ainsi réagir sans perdre de temps et éviter les mauvaises surprises sur votre facture. Pour activer ces alertes, connectez-vous dès maintenant à votre espace personnel.



CLIQUEZ ICI
pour vous connecter à
votre espace personnel



ÉCONOMIES

Agir au quotidien : les écogestes à connaître

Maîtriser sa consommation, c'est prendre soin d'une ressource naturelle irremplaçable, mais aussi optimiser son budget.

Pour cela, pas besoin de révolutionner vos habitudes, il existe des gestes simples pour réaliser de grandes économies au quotidien. Par exemple, préférez la douche au bain : une douche de 5 minutes consomme entre 60 et 80 litres d'eau, contre 120 à 200 litres pour un bain. Efficace, économique et écologique !

CLIQUEZ ICI
pour découvrir
d'autres écogestes



09 69 369 900*
du lundi au vendredi
de 8h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h30

URGENCE FUITE (24 h/24)
09 69 369 918*

leaudiledefrance.fr
(espace personnel)

L'Eau d'Île-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

Site d'accueil d'Aubervilliers (93)
2, rue du Sucre (M°12, RER E, Tram 3b).
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45
et le samedi de 9h à 11h45

* Appel non surtaxé.

Toutes les informations sur
votre eau depuis l'application
L'Eau d'Île-de-France,
Source de confiance



Suivez-nous sur
nos réseaux sociaux



Conception et réalisation :
ici Barbès

Crédit photos : © Adobe Stock.

